

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	
Boudevilliers	Fondation de Landeyeux	Landeyeux 3	Fahrny & Partenaires SA, Marin-Epagnier	Rénovation et extension d'un EMS	Zone d'utilité publique	01.09.2025
	Sanction définitive	121'075	2'870	2559599/1209166	Distance à la forêt	
Cernier	MMM Immob SA Yves Mosset	Rue des Monts 23	Jean-Ph. Perrinjaquet	Suppression de 2 velux, création de 2 lucarnes et installation de 2 velux	Zone d'habitation à haute densité	08.09.2025
	Minime importance	121'403	3'356	2558867/1212091		
Chézard-Saint-Martin	Carrard Bastian et Besancet Laura	Ch. du Blu 4	ETIK Architecture Sàrl	Ouverture en façade et démolition mur porteur	Zone d'ancienne localité	01.09.2025
	Minime importance	121'364	2'371	2561568/1213060		
Chézard-Saint-Martin	Horvath Anaïs	Impasse Jardinière 13	la requérante	Installation d'un SPA extérieur hors sol	Habitation forte densité	01.09.2025
	Minime importance	119'742	3'584	2560496/1212749	Périmètre de plan de quartier : La Combe	
Dombresson - Les Vieux-Prés	Parc régional Chasseral	Les Vieux-Prés 4	Les requérants	Installation d'une citerne enterrée de 40m3	Zone agricole	15.09.2025
	Minime importance	120'922	1'025	2561912/1214859	Art. 16a LAT; Art. 97 Lagr; Abattage d'arbres Zone de crêtes et forêts Bâtiment de valeur 5 au RACN	
Engollon	VDR Forum SA	Route de Bayerel 8	Rmoved SA	Assainissement du bâtiment et création de bureaux	Zone mixte	01.09.2025
	Sanction définitive	119'275	898	2560836/1209733	Abattage d'arbres; Art. 9.02.06 alinéa a RAC (indice d'utilisation); alinéa b (TOS); Art. 9.02.07 alinéa c RAC (niveaux apparents); Art. 9.02.14 RAC (toiture) Art. 24 LAT; Alignement	
Fontainemelon	Wetli Robert	Rue Vyfonte 9	Le requérant	Installation d'un brise-vue ponctuel	zone résidentielle à faible densité	08.09.2025
	Minime importance	121'434	994	2557596/1211562	Distance à l'axe d'une route - Abattage de haie	
Fontaines	Viglietti Dimitri et Granata Isabelle	Ch. du Collège 2a	Viteos Solutions SA	Installation d'une pompe à chaleur air-eau	Zone mixte	01.09.2025
	Minime importance	121'399	2'087	2559080/1210371		

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Les Geneveys-s/Coffrane	Commune de Val-de-Ruz - Eau	Ch. de l'Orée	Viteos SA	Construction d'une chambre enterrée et de ses conduites de liaison pour distribution d'eau potable surpressée	Domaine public DP51 - Zone résidentielle soumise à plan de quartier n° 2	01.09.2025
	Minime importance	121'240	DP51	2555257/1207811	Art. 40 Lconstr.; Abattage d'arbres; Distance à l'axe d'une route; Alignement - Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur - Quartier de l'Orée	

Savagnier	Graver Angélique et Ribaux Sylvain	Chemin des Placieux 2	Vogel Viviane, Dombresson	Mise en conformité et construction de box à chevaux	Zone d'ancienne localité	23.09.2025
	Sanction définitive	119'214	3'503	2562896/1211651	Art. 13.02 alinéa6 RAC (densité)	

Villiers	Blandenier Gérard	Route des Fontaines 2a	Etik Architecture Sàrl, Cernier	Construction d'une habitation individuelle	Zone d'ancienne localité	29.09.2025
	Sanction définitive	120'359	878	2564421/1213674	Art. 9.01.06 alinéa a RAC (indice d'utilisation maximal); Art. 9.01.14 RAC (toit plat interdit) Périmètre du plan de site	

Villiers	Debély Yann et Nadia	Rue du Grandverger 20	Rmoved SA, Engollon	Construction d'une piscine semi-enterrée non chauffée	Zone d'habitation à faible densité	29.09.2025
	Minime importance	121'298	763	2564285/1213852	Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits)	

Les dossiers de plans peuvent être consultés à Cernier, Rue de l'Epervier 4 (2ème étage).

Horaire d'ouverture

lundi - vendredi 08h30 - 11h30

lundi - jeudi 14h00 - 17h00

Afin de faciliter la consultation des plans, nous pouvons, sur demande, vous transmettre ces derniers sous format PDF